

Cohérence gouvernementale

Lors de sa conférence de presse du 13 novembre, le Ministre du Transport A. Harouni a justifié l'accord de principe sur la cinquième liberté qui devrait être accordée à Qatar Airways par « la continuité de l'Etat », en évoquant des accords non appliqués par les gouvernements de Ben Ali. Avant lui, son collègue du Tourisme évoquait la même « continuité de l'Etat » à propos des terrains cédés dans le Sud pour le projet Diar Qatari (voir Le Tourisme n°8). On en conclut une cohérence certaine entre ministres de la Troïka, et une définition révolutionnaire de la continuité de l'Etat : principe évoqué dès qu'il s'agit des intérêts du Qatar, à l'exclusion de tous les autres.